



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 24.06.2008 L'an deux mille huit et le trente juin à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes HOUDET, COMBES, Mrs CRESPO, MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr RASKOPF, Mme BORIE, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIE, DELBES, Mmes ESPIE, THUEL, Mr LE ROCH.

Absents: Mme SABY, Melle PORTAL, Mme RAHOU : excusées.

N° 08/130

Secrétaire : Mme COMBES.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur Boudes

**TARIF SPECTACLE
DE YVAN MORANE**

La commune de Saint-Juéry a passé une convention avec la S.C.O.P. Compagnie Yvan Morane pour un spectacle au musée "La Tour des Miracles" le mardi 9 septembre 2008.

Le montant de la participation financière de la commune est de 949,50 euros T.T.C.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

FIXE à 5 € le prix du billet d'entrée.

DIT que l'entrée sera gratuite pour les enfants de moins de 12 ans.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,